

## Communiqué de Presse

### Association pour le Développement et la Promotion du Tourisme Fluvial

Lors de son Assemblée Générale qui s'est tenue récemment, les membres de l'**Association des Loueurs de Bateaux d'Alsace, de Lorraine et des Ardennes** ont décidé d'ouvrir celle-ci à l'ensemble des professions du tourisme fluvial et de l'élargir territorialement à la totalité du réseau fluvial français.

A l'avenir, cette Association a vocation à accueillir les gestionnaires de ports de plaisance et les exploitants de bateaux à passagers, ainsi que toute entreprise exerçant son activité dans le domaine du tourisme fluvial, dans le but de :

« La réalisation de toutes actions en faveur du développement et de la promotion des activités liées au tourisme fluvial , à la représentation et à la défense des intérêts des professionnels du secteur, auprès des collectivités territoriales, des instances du tourisme, des gestionnaires de réseaux de voies navigables et des autorités en charge de la Police de la Navigation, en France et à l'étranger ».

Elle est constituée pour une durée illimitée. Son siège est fixé au domicile de son président.

A l'occasion de cette Assemblée Générale, les professionnels du secteur ont tenu à souligner l'importance de l'activité économique, non délocalisable, générée par le tourisme fluvial dans le Grand Est. Ils ont souhaité pouvoir s'appuyer, à l'avenir, pour le développement de leurs activités, sur un concours accru des Instances du Tourisme et sur un dialogue renforcé avec les gestionnaires des réseaux de voies d'eau assurant la navigation leur flotte, forte de plus de 200 bateaux.

**Son Bureau est composé de :**

-Mr Jean-Michel Zorn (KUHNLÉ-TOURS), président,

-Mr Patrice Yax (Navig France), vice-président,

-Mr Stéphane Schmitt, Trésorier,

-Mr Richard Breedtbruijn, Secrétaire Général.

**Pour tout contact ou adhésion, veuillez-vous adresser à :**

Mr Jean-Michel Zorn

Président

49, rue des Chaumes

67400 Illkirch Graffenstaden

Tel : 06 35 13 71 49

Mail : jeanmichel.zorn@free.fr